

EDITORIAL

'année 2014 s'en est allée nous laissant des bons et des mauvais souvenirs. Je souhaite que 2015 vous apporte joie, bonheur et santé tout le long de son année.

Cette année qui débute sera celle d'importants changements dans la gestion de nos communes. En effet, elle amène son lot de réformes qui ne seront pas un atout pour le fonctionnement de nos collectivités :

- baisse conséquente des attributions financières de l'Etat
- désengagement de l'Etat dans les opérations d'urbanisme (permis de construire, renseignements d'urbanisme, etc...) qui seront instruits, suite à une convention avec la mairie de Castres et donc payants par la commune.
- obligation de mise en conformité du PLU (Plan Local d'Urbanisme) au niveau de la Communauté d'agglomération et du SCOT (Schéma de Cohérence Territorilae), ce qui entraîne une révision obligatoire avant 2017 et donc d'importantes modifications sur le schéma actuel.

Les travaux prévus, salle Georges Prêtre, Voie Communale 1 (dit chemin

des Garosses, qui descend du cimetière à la route départementale 85 vers Castres), presbytère, sont dans des phases d'études et de réalisation différentes.

La salle Georges Prêtre: les travaux se dérouleront de début février à mi-mars au plus tard. Ils consistent à remplacer les menuiseries, refaire le plafond, le chauffage, l'électricité et l'accessibilité, pour un montant de 80 800 € HT et subventionné à 80% par les partenaires: l'Etat 50%, l'enveloppe parlementaire de 15 %, le Conseil général 5%, le Conseil Régional 5% et la Communauté d'agglomération Castres-Mazamet.

VC 1 (voie communale 1) : l'étude initiale faite par la Communauté d'agglomération a chiffré les travaux à 450.000 €. De ce fait, un découpage par tranche de travaux et une nouvelle étude est nécessaire pour l'aménagement de cette voie.

Presbytère: l'ébauche faite par la commission municipale sous la houlette de Bernard Strehaiano a été confiée aux architectes du CAUE qui ont émis quelques observations. Afin de finaliser ce projet, un concours d'architectes va être lancé dans le premier trimestre 2015.

Un nouveau projet est en incubation, il s'agit de l'assainissement de Barginac. Une étude menée par l'Ecole des Mines d'Albi doit proposer divers scénarios pour desservir la totalité du site.

Vous l'avez bien compris, 2015 sera une année difficile au vu des annonces faites par l'Etat, mais nous nous devons de continuer la réalisation des travaux nécessaires au bien-être de toutes et tous, et pour les générations à venir.

Bonne et heureuse année à toutes et tous.



Etat civil

Naissances

Barbara Adrien, Julien, Olivier né le 1^{er} septembre 2014

Toulze Louis, Dorian, Pierre né le 12 octobre 2014

Trévisan Erine, Anne, Rose née le 17 novembre 2014

Décès

Régis, veuve Chauvier, Yvette, 90 ans, le 19 février 2014 Auret Gilbert, 85 ans, le 29 septembre 2014 Garcia Augustin, 47 ans, le 14 novembre 2014 Simon Claude, 79 ans, le 29 novembre 2014

Mariages

Devos Marc avec Fouché Cécylia le 23 août 2014 Simon Stéphane avec Bunak Tetyana le 6 septembre 2014 Azam Philippe avec Roman France le 25 octobre 2014 Directeur de la publication :

Marc Cousinié

Rédacteur en chef :

Brigitte Baux

Comité de rédaction :

Commission Culture et Communication

Conception et réalisation :

Pholio - Laurent Frézouls

Imprimerie:

Couleurs d'Autan - 81100 Castres

Ce numéro a été tiré à 350 exemplaires

PRINCIPES DE LA B.I.S.E.

Boîte à Idées, Suggestions, Echanges

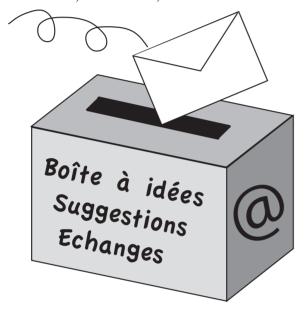
a Ville de Navès, soucieuse de la libre expression de tous, met à disposition de ses habitants et de ses visiteurs la Boîte à Idées Suggestions et Echanges : la B.I.S.E.

Les meilleures idées sont souvent issues d'une connaissance du terrain

et de ses problématiques.

Aucun sujet n'est écarté mais il doit de préférence concerner les affaires de la ville. La B.I.S.E. permettra de proposer des suggestions concrètes et des idées constructives pour le bien-être de tous, sur le devenir ou les équipements, les aménagements de notre village, sur les améliorations souhaitables à court ou long terme....

Il n'y a pas d'âge limite pour nous écrire : cela concerne tous nos habitants et visiteurs, jeunes et moins jeunes.



Le fonctionnement de la B.I.S.E.

Plusieurs outils sont à votre disposition :

- 1 🗅 Une B.I.S.E. (une vraie boîte !) pour recevoir vos mots sur papier libre à l'accueil de la mairie
- 2 D'accès par le site ville-naves.fr à la rubrique « contact » pour laisser un message
- 3 D La possibilité d'envoyer vos courriers en l'adressant à Mairie de Navès -Service Communication
- 4 ⊃ Un e-mail : mairie-naves@wanadoo.fr

Qui me répond et quand?

Chaque mot ou courrier sera transmis et étudié par Mr le Maire et/ou les conseillers compétents.

Si une réponse est nécessaire nous utiliserons le moyen le plus adéquat.

Vous pouvez préciser si vous acceptez une réponse éventuelle dans le bulletin municipal dans une rubrique « B.I.S.E. ».

N'oubliez pas que vous pouvez également contacter et rencontrer Monsieur le Maire et ses adjoints en prenant rendez-vous à la mairie.

La secrétaire de Mairie ne répond pas aux suggestions déposées dans la B.I.S.E.

COMMUNIQUÉ DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR LA CULTURE

En hommage aux victimes de l'attentat contre Charlie Hebdo

'attaque terroriste sanglante et abjecte qui vient de frapper la rédaction de Charlie Hebdo laisse le pays glacé, décontenancé. Mais résolu, soudé dans sa dignité et dans sa conviction que le seul chemin est celui du respect de l'autre.

Ces dessinateurs, ces journalistes étaient la part la plus vive de notre liberté de pensée. Ils ont été abattus parce qu'ils la faisaient vivre. Elle continuera à vivre. Leur rire courageux, leurs caricatures implacables, leur ténacité à tourner en dérision toute forme d'intolérance, à déjouer toute tentation d'imposer le silence, la soumission et l'obscurité ont été frappés à mort. Les larmes ne peuvent être contenues. Mais au travers d'elles, jamais n'a brillé si fortement la valeur qui nous guide, celle de la liberté que défendent, à l'avant-garde de nous tous et au nom de nos idéaux démocratiques, les journalistes et les artistes.

Nous le savons désormais plus que jamais : notre culture, c'est celle de la liberté. La liberté est notre culture.

Cet acte est terrifiant. La souffrance est haute. Si haute qu'elle doit devenir notre guide. N'oublions pas ce que ce carnage absurde



nous signifie. La haine, l'intolérance, le fanatisme ne sont que des chemins de bêtise et de mort. Le rire, l'intelligence, en redoublent la violence. Mais cette violence ne fera que les renforcer.

Au nom de la liberté, au nom de la démocratie, au nom de notre humanité nous voulons dire ici notre immense compassion pour les familles endeuillées, pour les proches des policiers et des collaborateurs de Charlie Hebdo assassinés, pour tous les blessés. Nous disons aussi notre respect pour cette équipe de rédaction qui n'a jamais cédé à l'intimidation. Nous devons tous nous engager, ensemble, par-delà nos différences et même grâce à elles, sur le chemin de cette détermination à nous battre pour défendre la liberté d'expression et de création.

Le Président et le Conseil d'Administration de la FNCC

CENTENAIRE 14-18

Des ballons pour nos soldats



cette manifestation. Le cortège formé devant la mairie s'est dirigé vers le monument aux morts où se tenaient déjà en place un piquet du 8ème RPIMA et une délégation de pompiers rejoints par les porte-drapeaux.

Linda Gourjade, notre députée, a procédé à la lecture du texte écrit par le Secrétaire d'Etat.

Après les divers dépôts de gerbes au pied du monument aux morts, les enfants de l'école ont entonné la Marseillaise, sous la houlette de la directrice d'école, Christelle Pelat.

Des bouquets de ballons bleus blancs rouges, avec sur chacun une affichette net communal nous informait que le ballon en hommage au soldat Henri Vieu s'était posé à 15 h dans le jardin d'un habitant de Trets, dans les Bouches-du-Rhône. Le lendemain, c'est un habitant d'Arles qui accusait réception d'un deuxième ballon. Malheureusement, l'humidité avait détérioré l'affichette et le nom du soldat n'était pas lisible.

La participation des écoles en nombre à l'occasion du centenaire du début du conflit constitue une formidable leçon d'éducation civique et de citoyenneté, qui restera gravée à coup sûr dans la mémoire des enfants.



11 NOVEMBRE 2014

NAVES

HOMMAGE AU SOLDAT

MORT

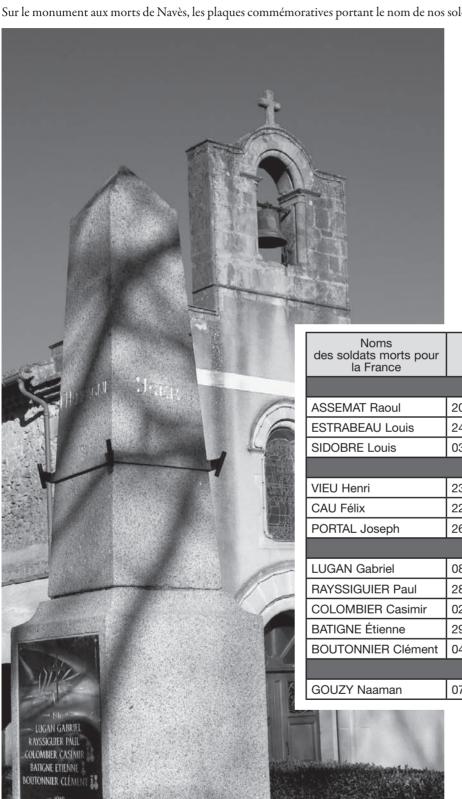
POUR LA FRANCE

airie de NAVES 81710 : 05.63.74.85.22



CENTENAIRE 14-18

Sur le monument aux morts de Navès, les plaques commémoratives portant le nom de nos soldats ont été remises à neuf à l'occasion du centenaire



GOUZY NAAMAN







Secrétariat de Mairie :

Tél.: 05 63 74 85 22 Fax: 05 63 71 10 39

Veuillez noter que le secrétariat de mairie est désormais fermé au public le jeudi matin

Rappel des heures d'ouverture :

Lundi 8h00 - 12h00 13h30 - 17h30

Mardi 8h00 – 12h00 13h30 – 19h00

Jeudi 13h30 – 17h30

Vendredi 8h00 – 12h00

13h30 - 19h00

INTERNET

Pensez à consulter le site

www.ville-naves.fr



Au 15 janvier 2015, on enregistre une moyenne de 61 visiteurs par jour, avec 1172 visiteurs pour le mois de décembre 2014. Ce qui représente actuellement plus de 40 000 visites depuis sa mise en ligne!

N'hésitez pas à le consulter régulièrement. Vous contribuerez ainsi à ce qu'il soit mieux référencé.



TELETHON 2014

16 équipes ont été engagées pour le concours de belote organisé par la municipalité dans le cadre du Téléthon.
Grâce à la vente de gâteaux, boissons, peluches, stylos... c'est près de 800 € qui ont été reversés au bénéfice du téléthon 2014 par la commune de Navès.
Merci aux donateurs.

Recensement de la population

Définitions des catégories de population

e décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 fixe les catégories de population et leur composition.

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation

mobile recensées sur le territoire de la commune.

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune :

- les personnes mineures dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune;
- les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune ; la communauté faisant

partie de la liste suivante :

- services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen ou long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales ;
- communautés religieuses ;
- casernes ou établissements militaires :
- les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études;

les personnes sans domicile fixe rattachées à la commune au sens

de la loi du 3 janvier 1969 et non recensées dans la commune.

La population totale est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

D'après Insee décembre 2014

Populations légales

en vigueur à compter du 1^{cr} janvier 2015

Population municipale : 691
Population comptée à part :42
Population totale : 733

JOURNÉE DÉFENSE CITOYENNETÉ

Bientôt 16 ans ? Pensez à vous enregistrer

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile (ou au consulat, s'ils résident à l'étranger).

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre $16^{\rm ème}$ anniversaire.

QUI?

Tous les français, filles et garçons âgées de 16 ans.

POURQUOI?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



COMMENT?

Deux possibilités s'offrent à vous:

* Par Internet

- 1 créer votre compte sur www.mon.servicepublic.fr vérifier ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune
- 2 Munissez-vous des documents numérisés suivants: pièces d'identité et livret de famille.
- 3 Allez dans la rubrique

«catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».

4 - Vous n' avez plus qu'à suivre les instructions.

* A la mairie de Navès

Munissez-vous des documents suivants: pièces d'identité et livret de famille.

TAXE D'HABITATION

Cas d'exonérations

a loi de Finances rectificative pour 2014 maintient, pour l'année 2014, l'exonération de la taxe d'habitation et de la contribution à l'audiovisuel public pour certains ménages.

Les contribuables âgés de plus de 60 ans ainsi que les veuves et veufs quel que soit leur âge, non passibles de l'ISF bénéficient, sous certaines conditions, d'une exonération de la taxe d'habitation lorsque le montant de leur revenu fiscal de référence ne dépasse pas 10 633 € en 2014 (pour les revenus de 2013) au titre de la première part du quotient familial, majoré de 2 839 € pour chaque demi-part supplémentaire et de 1 420 € en cas de quart de part supplémentaire.

Les personnes bénéficiant d'une telle exonération bénéficient également d'un dégrèvement de contribution à l'audiovisuel public.

Le bénéfice de l'exonération de la taxe d'habitation et du dégrèvement de contribution à l'audiovisuel public est maintenu, en 2014, pour certains ménages en ayant bénéficié en 2013.

Áinsi, les contribuables âgés de plus de 60 ans ainsi que les veuves et veufs dont le revenu fiscal de référence était inférieur à 10 224 € en 2013, pour la première part de quotient familial, sont concernés par cette mesure exceptionnelle.

Source : ADIL du Tarn, Centre d'Information sur l'Habitat, selon la Loi de Finances rectificative du 8 août 2014.

SIAEP DE SAÏX-NAVÈS

Nouvelle connexion

Acompter de ce 1^{er} janvier, l'interconnexion avec le syndicat du Pas des Bêtes a ouvert ses « robinets ». Les travaux de renforcement du réseau pour améliorer la capacité de fourniture en eau sont terminés.

Reste à réaliser les automatismes, mais dans un premier temps, la fourniture des volumes d'eau achetés se ferait manuellement selon le réglage du débit demandé. La convention prévoit l'achat de 170 000 m³ d'eau au Syndicat du Pas des Bêtes. De ce fait, l'arrêt du forage est programmé, celui-ci devenant trop coûteux en maintenance (environ 8 000 \in par an).

Ce projet subventionné à 70% par l'Agence de l'eau Adour Garonne et le Conseil général du Tarn coûtera 120 000 € au syndicat de Saïx-Navès.

Une journée « portes ouvertes » aura lieu ce printemps et sera l'occasion de fournir des informations complémentaires sur notre syndicat.

ANNIVERSAIRE

La bibliothèque municipale souffle sa première bougie



Cela fait maintenant un an que la bibliothèque municipale de Navès a ouvert ses portes. Déjà une vingtaine de Navessols viennent régulièrement emprunter des livres. Comme eux, n'hésitez pas à venir, il y a près de mille ouvrages qui vous attendent : romans, policiers, science-fiction, littérature classique, revues, jeunesse ... Il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

France, Jeannette, Nicole et Régine sont là à tour de rôle pour vous accueillir tous les Jeudi de 16h30 à 18h30. La bibliothèque se situe juste à côté de l'église.

En espérant vous voir bientôt , nous vous souhaitons une très bonne année 2015!

Nicole Belli

ELECTION DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

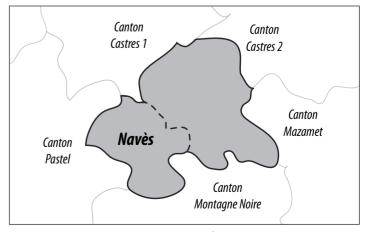
Un nouveau canton pour Navès

Depuis le décret du 17 février 2014, les cantons de l'ensemble du département ont été modifiés. Avec ce nouveau découpage, la commune de Navès se trouve sur le canton de Castres 3 qui comprend également les quartiers suivants de la ville sous-préfecture : Venise, Drouot, Durenque, Sainte-Foy, Lameilhé Est, Le Siala, Lameilhé Nord, Lameilhé Ouest, Briguiboul, Laden, Petit-Train, La Capelanié et Hauterive.

A noter qu'avec ce nouveau découpage, la commune de Saïx, qui faisait partie précédemment du canton Castres sud avec Navès a été intégrée dans le canton Pastel.

Les collèges électoraux sont convoqués le dimanche 22 mars 2015 pour procéder au rouvellement intégral des conseillers départementaux. Le scrutin sera ouvert à 8h et clos à 18h.

Le second tour de scrutin aura lieu selon les mêmes modalités le dimanche 29 mars 2015 dans les cantons où il devra y être procédé.



Le nouveau canton de Castres 3 composé de Navès et de certains quartiers de Castres *(voir liste ci-contre)*

L'ADIL DU TARN : DES QUESTIONS SUR LE LOGEMENT ?

Des réponses efficaces au quotidien

ADIL est une agence d'information sur le logement, service d'intérêt général, présente dans tout le département...mais surtout, l'ADIL permet d'avoir des réponses fiables sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales en matière d'habitat. Les conseils de l'ADIL sont gratuits, neutres et indépendants.

Ainsi, tout propriétaire bailleur ou tout locataire trouvera en poussant cette porte des réponses sur le quotidien des questions relatives aux travaux, aux charges, aux obligations réciproques des parties, aux moyens de limiter les impayés de loyer. Ainsi, la relation locative n'aura plus de secret, et permettra d'éviter les conflits.

Un autre exemple est celui relatif à l'amélioration de l'habitat, notamment en terme de qualité énergétique : à l'heure actuelle, de nombreux dispositifs ont été mis en place pour limiter les consommations énergétiques, améliorer le confort des logements, et trouver des solutions financières adaptées : l'ADIL est là

pour informer les propriétaires occupants ou bailleurs, faire des diagnostics financiers, et orienter au mieux tout un chacun.

Il en est de même pour les futurs accédants à la propriété qui souhaitent « faire le tour de la question » avant d'acheter ou de faire construire : prêts, contrats de construction ou de vente, assurances, garanties, tout autant de thèmes abordés de façon personnalisée.

Ainsi, l'ADIL permet à tous

d'être un acteur de son parcours résidentiel, et ce en toute indépendance et neutralité.

Pour rencontrer gratuitement un conseiller juriste et financier de l'ADIL: prendre RDV au siège social, à Albi, ou sur une des permanences départementales (Castres, Gaillac, Graulhet, Carmaux, Mazamet, Saint-Sulpice, Lavaur).

Un numéro de téléphone : 05 63 48 73 80 Un site internet : adiltarn.org

Aéroport de Castres-Mazamet La Corse un paradis d'activités!

nvie de passer de la montagne à la mer en traversant un maquis en fleur dans des sites vierges toujours somptueux, envie de balades, promenades, randonnées, sorties au grand art de vivre, envie d'un climat exceptionnel qui permet de profiter de toutes vos journées de vacances, pourquoi ne pas répondre à l'appel de la Corse.....

L'aéroport de Castres-Mazamet vous propose pour la quatrième année consécutive des vols hebdomadaires, Castres/Ajaccio dès le 27 juin 2015 et ce jusqu'au 5 septembre 2015 via la Compagnie HOP!

Les vols sont proposés au départ de l'Aéroport de Castres-Mazamet, tous les samedis matins



avec un départ à 10 h 20 pour une arrivée à Ajaccio dès 12 h 00 et un retour d'Ajaccio à 12 h 45 pour une arrivée dans le tarn à 14 h 20!

Avec un parking gratuit de 250 places, une accessibilité rapide, un hall d'embarquement V.I.P, un personnel qualifié et profes-

sionnel, l'aéroport de Castres-Mazamet vous propose de la simplicité et de la proximité, autant d'atouts qui expliquent son succès.

Les billets sont d'ores et déjà en vente – Effectuez vos réservations :

- sur www.hop.com
- au comptoir de l'aéroport de Castres-Mazamet : 05 63 70 34 77
- ainsi qu'en agences de voyages.

Pour rappel, la Compagnie HOP! dessert également Paris Orly-Ouest au départ de Castres-Mazamet 3 fois par jour du lundi au vendredi et un vol le dimanche soir.

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL (A.D.M.R.)

Un soutien pour un meilleur confort de vie

Créée le 4 mars 1969, l'A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural) intervient sur les communes de Saïx, Viviersles-Montagnes, Navès et Saint-Affrique-les-Montagnes.

Le Tarn est riche de 62 associations gérées par des bénévoles à votre écoute pour assurer le soutien des personnes en quête d'un meilleur confort de vie ou souhaitant rester au domicile.

L'A.D.M.R. privilégie avant tout la relation d'échange et de reconnaissance mutuelle entre la personne aidée, le bénévole et le salarié d'intervention : c'est le triangle d'or.

Les salariés aident les familles, les personnes âgées, malades ou handicapées, selon les besoins : ménage, courses, entretien du linge, aide et accompagnement aux repas, garde d'enfants...

aux repas, garde d'enfants... Chacun d'entre nous peut bénéficier des services de l'A.D.M.R. Les prestations d'aide à domicile peuvent être financées par plusieurs organismes : les caisses de retraite, le Conseil général, les mutuelles, la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Malade, la Mutualité Sociale Agricole, avec une participation calculée selon les ressources de chacun. Un service dit « de confort » pour ceux qui ne peuvent pas bénéficier d'aide.

Les dépenses engagées donnent droit à 50 % de réduction d'impôt avec ou sans prise en charge. Une attestation annuelle est fournie.

Dans les moments difficiles, l'A.D.M.R. « service de proximité » est là pour vous aider dans la réalisation des démarches administratives parfois fastidieuses, n'hésitez pas à les contacter. Respect, écoute, proximité, services, qualité et adaptation permanente sont les valeurs fondamentales de l'A.D.M.R.

Pour nous contacter: 05 63 71 90 30 ou 06 88 01 31 07

Permanence: le lundi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 16h, sans rendez-vous, à l'adresse: 5 bis chemin d'En Barbaro, 81710 Saïx.

>>> 10 octobre 2014

Festival Autan de Blues

a commune de Navès s'est associée une nouvelle fois avec l'équipe du Bolegason pour le Festival Autan de Blues, festival itinérant dans différents lieux culturels du Pays d'Autan. Un parcours à la découverte de cette musique noire américaine qui inspira de nombreux musiciens de par le monde et dont la relève ne cesse de renouveler le genre en le fusionnant au rock, au jazz, à la country, à la folk et / ou à la soul musique.

Navès a accueilli pour la deuxième soirée du Festival Blues Boy Dan Owen : un jeune prodige anglais de 22 ans à la voie rauque et profonde.Salué par ses pairs, il a reçu le titre de « Meilleur Jeune Artiste de l'année » aux British Blues Awards.



>>> 16 novembre 2014

Repas des Aînés

Comme chaque année, à la suite de la commémoration du 11 novembre, a eu lieu le traditionnel repas offert aux Aînés et aux anciens combattants.

Cette année, c'est le groupe ChanPaDanse qui a animé cette après-mide récréative.

Composé de 8 intervenants, ils ont régalé le public par leur répertoire de chansons incontournables, par la prestance de leurs danses de salon et leurs magnifiques costumes colorés et chics.







>>> 18 janvier 2015

Cérémonie des vœux aux Navessols



L'accueil des nouveaux arrivants par le conseil municipal.

Le dimanche 18 janvier 2015, le Maire et le conseil municipal ont présenté les vœux à la population.

Marc Cousinié en a profité pour annoncer les investissements prévus pour l'année 2015 sur la commune : dès début février, les trayaux de rénovation de la salle Georges Prêtre doivent débuter (menuiseries, plafond, chauffage, amélioration de l'acoustique...). L'aménagement de la Voie Communale 1 (qui descend du cimetière vers le chemin des Garosses jusqu'à la route de Castres) est à l'ordre du jour. De même, des études sont lancées pour la rénovation du presbytère dans le but d'y installer la nouvelle mairie.

Cette rencontre a été également l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune. Merci à ceux qui sont venus parmi nous.

Les sportifs méritants ont été

mis à l'honneur et se sont vus attribuer un bon d'achat dans un magasin de sports. Pétanq'Club, Badminton, Foot sont autant d'activités actives et phares de notre commune.

La cérémonie s'est poursuivie avec le partage convivial de la galette des Rois.





Les sportifs récompensés.



ECOLE

Une équipe stable

n cette nouvelle année, c'est une équipe pédago-gique et éducative stable qui accueille de nouveau vos enfants. Lucie Blanc accueille les élèves de la petite section à la grande section (maternelle), soutenue par Roselyne Delordre, ATSEM. Nadine Berlhe s'occupe des élèves de CP et de CE1, tandis que les élèves de CE2, CM1 et CM2 sont dans la classe de la directrice, Christelle Pelat. A leurs côtés, il y a pour une année encore Sylvie Beguin, l'aide administratrice, Laëtitia Villajos qui accompagne les enseignantes lors des séances d'EPS, Myriam Teste à la cantine, garderie, ménage et autres coups de mains si nombreux, ainsi que Laëtitia Sidobre présente également sur le temps de cantine, et qui s'occupe du ménage de l'école.

Durant le premier trimestre, les élèves ont déjà participé à différents projets.

• Lors de la semaine du goût, les élèves de la classe de maternelle ont travaillé sur le sucré, l'acide et l'amer, en goûtant différents fruits. Ils ont ainsi proposé un goûter aux élèves de l'école, afin que tous puissent profiter de leurs découvertes. Les élèves de la classe de Cycle 3 (CE2-CM1-CM2) ont découvert quelques spécia-lités japonaises (en lien avec le projet école et cinéma).

• La commémoration du 11 novembre a été un point fort de ce premier trimestre. Les élèves de l'école ont chanté la marseillaise à l'unisson devant le monument aux morts, puis ont lâché des ballons portant le nom des soldats de Navès morts durant la guerre 14-18. Nous avons eu des nouvelles de 2 d'entre eux qui, portés par les vents ont atterri dans le Sud-Est de la France.

(voir page 4). • Fin novembre, le loto de l'école s'est parfaitement bien déroulé, et les nombreux dons permettront de financer les sorties scolaires et

activités pédagogiques de l'année.

• La conseillère pédagogique départementale du Tarn spécialisée en occitan nous a rendu une petite visite afin de procéder à une initiation à la culture occitane. Elle nous a présenté des instruments de musique tels que la bielle ou le pifre. Les enfants ont écouté, émerveillés, se sont questionnés, les échanges ont été riches. Puis, elle nous a appris



A la découverte de la gastronomie japonaise.

un chant de Noël en occitan, Cantem Nadal, que les élèves ont présenté aux parents d'élèves lors du spectacle de Noël.

• La veille des vacances de Noël, l'école s'est réunie pour présenter des chants aux parents d'élèves, et pour déguster un goûter de l'amitié, offert en partie par la mairie

• Les élèves de maternelle et de cycle 2 (CP-CE1) sont allés assister chacun à un spectacle organisé par la FOL. Les élèves de maternelle ont ainsi découvert un spectacle musical mêlant théâtre, ombres et illusions: «Le Fabuleux voyage de la fée Mélodie». Les élèves de cycle 2 se sont émerveillés devant un spectacle de marionnettes original: «Les petits pains».

• Dans le cadre du projet «École et Cinéma», les élèves de la classe de cycle 3 ont pu découvrir l'univers du réalisateur japonais Hayao Miyazaki à travers le film «Ponyo sur la falaise».

D'autres projets sont en cours ou

• Nadine Berlhe accompagne cette année encore les élèves au musée Goya. Ils auront le bonheur de participer cette année à un atelier intitulé «La fabrique des couleurs». Il s'agira de faire de la peinture sur bois en préparant les supports à base d'enduits

et de couleurs, au moyen de pigments et d'œufs. Ils découvriront ainsi la technique à tempéra.

L'ensemble des élèves de l'école participe au prix des Incorruptibles. Il s'agit pour eux de lire une sélection de livres adaptés à leur niveau, d'émettre un avis, puis, en fin d'année, de faire un petit débat afin de défendre son livre préféré avant de procéder à un vote qui, au niveau national, permettra de décerner le prix au livre favori des

• Les élèves de grande section et de CP ont également réalisé les évaluations EPI. Ces évaluations départementales ont pour but de prévenir l'illettrisme.

• Une sortie de fin d'année est prévue pour les élèves de maternelle dans une ferme pédagogique. Les élèves de primaire partiront près de Carcassonne où ils découvriront le monde de l'édition à «L'atelier du livre». Ainsi, ils apprendront comment se fabrique le papier, ce qu'est la typographie, comment fabriquer du papier marbré ou comment faire des illustrations.

Nous remercions tous les adultes qui nous accompagnent au quotidien auprès des enfants, notamment Roselyne Delordre (ATSEM), Myriam Teste (cantine, garderie et entretien des

locaux), Laëtita Villajos (intervenante EPS), Laëtitia Sidobre (cantine, entretien des locaux et aide en maternelle). Merci pour leur soutien, leur présence, leur implication, leur disponibilité, leurs sourires et leur bonne humeur.

Nous remercions également la mairie et les personnels de mairie qui nous accompagnent tant pour certaines tâches administratives (Catherine Bousquet) que pour les travaux, réparations et autres coups de marteaux (Bernard Vaissière et Tihoni Natua).

Enfin, nous remercions les parents d'élèves, très impliqués pour faire vivre l'école, pour le bien de leurs enfants.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2015.

L'équipe enseignante.

Quelques dates à retenir:

- le 20 mars 2015 : Carnaval

- début mai probablement: Vente des fleurs (en partenariat avec la MJC)
- le 26 juin: Kermesse et fête de l'école.

COMITÉ DES FÊTES

L'année 2015 sera animée

ette année encore dans l'ensemble vous avez été nombreux à répondre présent que ce soit lors de la soirée cabaret organisée au printemps ou lors des 5 jours de fête du mois d'août. Grâce notamment au beau temps, et malgré les petits accrochages du samedi soir, vous vous êtes déplacés en nombre pour participer aux différentes activités. Le dimanche nous avions innové en mettant en place une course de petits cochons, qui a été, si on en croit la participation, une vraie réussite Nous vous remercions profondément de votre participation.

Courant Novembre nous avons voulu innover en vous proposant une « Soirée Années 80 » qui n'a pas eu la participation que nous pouvions espérer.

Durant ce mois, nous avons également organisé la seconde édition de « La foire aux jouets et à la puériculture » qui a attiré plus d'exposants que l'année dernière (nous avons dû refuser du monde), et toujours autant de visiteurs.

L'année 2015, pour sa part, sera une nouvelle fois bien animée.

Nous commencerons par une nouvelle soirée cabaret avec le groupe « Les 2 Enchanteurs » le samedi 11 avril qui, nous l'espérons, profitera du bouche à oreille positif des 4 premières éditions pour attirer encore plus de monde.

Concernant notre fête annuelle, elle se déroulera comme l'année dernière sur 5 jours, et arrivera également plus tard du 20 au 24 août. Les festivités débuteront donc le jeudi soir avec le retour du concours de belote, le vendredi soir devrait une nouvelle fois être consacré aux retrouvailles des différentes personnes venant de tout coin de France avec une soirée « Navessole ».

Le samedi après-midi sera cette année encore dédié à un concours de pétanque en triplette



mixte en 4 parties qui permettra à tout le monde de passer un agréable moment.

La soirée sera animée par le groupe « Manhattan » qui fêtera à cette occasion sa 15ème année de présence à Navès.

Le dimanche sera une nouvelle fois dédié au terroir avec l'organisation l'après-midi d'un battage à l'ancienne. La journée se conclura par un repas et une soirée festive. Durant cette journée dominicale vous retrouverez également les traditionnels apéritifs en musique ainsi que la tournée des gâteaux.

La fête se terminera bien sûr le lundi soir avec notre traditionnelle Fabounade animée par l'orchestre Didier Laurent.

Enfin, je vous rappelle que les portes du Comité des Fêtes sont ouvertes à toutes personnes voulant s'investir dans la vie associative et festive de notre village.

Toutes nos réunions sont affichées à l'épicerie Proxi et sur les panneaux d'affichage de la commune afin de vous permettre de pouvoir participer et d'amener vos idées.

Les éléments tragiques qui viennent de frapper la France nous rappellent à quel point il est important de profiter de chaque moment et de partager du bon temps avec les personnes que l'on apprécie. Nous vous invitons donc à venir partager un peu de votre temps durant les différentes manifestations qui sont organisées.

Le Comité des Fêtes de NAVES vous souhaite une bonne année 2015 riche en festivités.

MJC

Des activités renouvelées

'année 2014 se termine et nous voilà déjà au seuil de 2015.

Pour l'année 2014-2015, toutes les activités de la MJC ont été reconduites et nous souhaitons la bienvenue à Mr Jory qui anime le yoga le lundi matin.

Pour le **badminton**, ils ont un bilan 2014 très positif : 4ème place au championnat. Des podiums en double dames, en mixte, en double hommes et une 6ème place au national.

L'équipe de football sénior termine 9ème au classement. Il y a un très bon groupe. Les vétérans s'entrainent dans la joie et la bonne humeur ; cette année nous avons deux nouveaux entrai-

neurs: Eric Garcia et Yan Prenat. La gymnastique se déroule le mardi soir animée par Betty Soares. Ce sont plus de 20 adhérents qui participent à faire des exercices renforcés grâce aux poids, élastiques, bâtons, ballons. Randonnée Pédestre: plu-

sieurs personnes participent à différentes randonnées dans la région un dimanche par mois avec François Guiraud.

Danses de salon: toujours autant de succès pour la danse que ce soit le tango argentin ou les danses de salons. Il y a plusieurs groupes selon les niveaux des participants sous la houlette de Sandy Roman.

Danses occitanes : environ une cinquantaine de personnes

se retrouvent le lundi soir tous les quinze jours pour danser la mazurka, scottish, la bourrée, sous la houlette de Marie-Claude Chappert.

Musique: plusieurs groupes se succèdent suivant un planning établi. Il y a différents styles de musique.

Après notre assemblée générale du 14 octobre 2014, nous signalerons le départ du bureau de Catherine Martin-Bousquet qui a été plusieurs années présidente de la MJC et ensuite membre du CA de la MJC. Nous la remercions pour tout ce qu'elle a pu faire et pour son dévouement pour la MIC.

Nous souhaitons la bienvenue à notre jeune Laetitia Bousquet en

tant que présidente. Elle succède à Laura Teste qui était notre présidente mais qui reste membre du CA de la MJC.

Vous pouvez retenir la date du loto: samedi 7 février 2015.

Je voudrais remercier Monsieur le Maire et son conseil municipal, les employés de mairie que nous avons sollicités tout le long de l'année 2014.

Merci à tous les responsables d'activités et à tous les adhérents. La présidente, tous les membres du CA et moi-même nous vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur, de joie et de santé pour l'année 2015.

La Directrice Patricia Pauthe

PÉTANQUE

Un 3^{ème} titre de champion

epuis le bulletin de juillet, de nombreuses phases finales se sont déroulées auxquelles notre club a participé pour la plupart.

- Championnat de France à Brive les 27-28-29 juin :

Très bons parcours de nos champions du Tarn (O.Coubès-J. Vayssettes-V.Vitalone); en poule ils gagnent 13 à 4 le Vaucluse et laissent à 7 la Seine-Maritime. Ensuite, en 64ème, ils battent l'autre équipe du Tarn (DebarBénézeth-Patrack) à 11, mettent fanny le Maine et Loire. Le lendemain à 8 h, Navès déjouait contre la Haute-Corse et restait à 5 lors de ces 8ème de finale.

- Championnat de ligue à Figeac les 13 et 14 septembre :

C'était « Le Provençal ». Très bonnes parties de O.Coubès-D. Cabirol (vices-champions du Tarn) qui perdent en demi-finale. P.Lugan-R.Ruiz se font battre en huitième.

- Championnat de ligue à Saint-Affrique les 20 et 21 septembre : Nos championnes du Tarn (A.Albar-M.Note) font grosse impression mais perdent en demi-finale. La doublette senior hommes (demi-finalistes dans le Tarn) ne sort pas des poules. Il s'agissait de N.Dacosta-S.Bret.
- Championnat des clubs :
- . La 1ère division régionale descend en 2ème division
- . La 2ème division régionale a réussi à se maintenir malgré le niveau élevé de leur poule
- . Les $3^{\rm ème}$ et $5^{\rm ème}$ division se maintiennent dans le championnat du Tarn



. Les vétérans : la 1ère division (avec Balester responsable) fait un très bon parcours au niveau de sa poule. Terminant première, elle peut jouer les phases finales à Carmaux. En huitième, elle bat « La Madeleine » Albi et en quart Gambetta Carmaux. Lors des demi-finales à Saint-Alby, elle échouera de justesse contre les futurs vainqueurs (Saint-Sulpice). Néanmoins, elle s'adjuera la troisième place contre Saint-Juéry. Elle était composée de D.Cabirol - G.Briol - JF.Clavel - N.Dacosta - P.Balester - P.Claudi-O. et S.Besombes.

L'autre première division avec Samper responsable a fait un parcours moyen et ne se qualifie pas. Il s'agissait de M.Couzinié et M.Cousinié (notre maire), G. et A.Séverac - G.Samper -M.Coubès - G.Chappert et Eve. . Les féminines : elles représentent26 % de l'effectif total (elles sont au nombre de 17). Cette année 2014 a été la leur au niveau des résultats dans le Tarn et nombreux ont été les connaisseurs qui les ont applaudies.

Evoluant en 1ère division départementale, les deux équipes de Navès se qualifient pour les phases finales à Lacaune et doivent se rencontrer obligatoirement. Navès 1 avec Christine, Claudine, Nathalie, Isabelle, Odile et Myriam (coach) rencontrait Navès 2 avec Lætitia, Christine, Héléna, Virginie, Ghislaine (coach). Les premières citées ont perdu après la triplette et le tir de précision et s'adjureront la place de quatrième (le cœur n'y était plus) contre Carmaux. Vint la finale et Navès 2 l'empor-

tait face à Labruguière. Tous les supporters étaient heureux pour ce 3ème titre de champion(nes). Cette équipe évoluera donc dans le championnat régional des clubs (CRC) à partir du 27 septembre et évidemment avec des déplacements plus lointains.

Ce sont donc 3 équipes de Navès qui joueront en 2015 le CRC. Notre club sera le seul du Tarn sur 102 à évoluer dans la région avec au moins 26 joueuses et joueurs. Un grand bravo pour ces résultats très flatteurs. Que 2015 nous apporte autant de joie.

Bonne année!

Le Président, Serge Besombes





Moto-cross

Le nouveau circuit homologué

nfin! Après de nombreuses journées d'ef-∎forts, le Moto-club a pu à nouveau ouvrir ses portes sur le tout nouveau circuit homologué par la Fédération Française de Motocyclisme.

C'est donc le Samedi 30 octobre et Dimanche 1er Novembre dernier que le weekend inauguration a eu lieu, avec un programme basé sur le sport et la convivialité. C'est 260 pilotes de tout le sud de la France qui ont répondu présents à l'appel de notre asso-ciation. Parmi eux, l'équipe « locale » avec les adhérents du Moto-club pour qui ce weekend avait une saveur particulière après leurs investissements pendant de nombreux mois.

L'occasion aussi de retrouver d'excellents pilotes nationaux venus en découdre, avec Baptiste Bordes, Le team Roussaly, Paul Guiraud... mais aussi la présence de 2 pilotes internationaux. Le « toutfrais » champion de France de Moto-Cross Espoir Calvin Fonvielle, licencié à notre Moto-Club, et Mike Valade, vainqueur de L' US OPEN de Las Vegas en catégorie Pit Bike. Beau mélange aussi dans le « paddock » avec le patrimoine



tout terrain avec la présentation de machines d'exceptions. Présentation donc, de motos des années 50 (Triumph, BSA, Cheney) mais aussi, plus proche de nous, la série spéciale « 450cm3 Rmz » du prestigieux Team American « Carrey Hart ».

Moment d'émotion quand Mr le Maire récompense nos champions de la cuvée 2014, mais aussi les plus fidèles acteurs de notre association, notamment Jacques Hérail, créateur en 1977 du Motoclub et Simon Bardou pour son aide technique depuis 35

Après 2 jours de Moto, le retour est très positif sur le nouveau tracé, ce qui nous permet d'envisager à nouveau pour 2015 une compétition qui aura lieu le Samedi 18 Àvril avec des séries de Moto cross Vintage et le Dimanche 19 Avril avec les championnats Midi-Pyrénées prestige.

Le Moto-club souhaite tous ses vœux à l'ensemble des habitants et vous donne donc rendez-vous en Avril pour une manifestation gratuite!!!

Le Moto-Club Navès-Castres.

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Des Aînés en forme

■n ce début d'année 2015, nous vous souhaitons une ■bonne et heureuse année à tous avec joie et santé auprès de ceux qui vous sont chers.

La Fédération Nationale des Ainés Ruraux a modifié son appellation en cours d'année et est devenue « Générations Mouvement ». Notre club de Navès conserve son nom de « Club des Ainés de Navès », mais sous l'égide de « Générations Mouvement ». Cette nouvelle appellation tend à faire savoir que les clubs dits des aînés sont moins ringards et vieillots qu'on ne veut bien le croire ou imaginer. En effet, les groupes sont pleins de vitalité, dynamiques et d'une grande amitié et convivialité.

L'assemblée générale annuelle aura lieu le 4 février 2015 à la salle Georges Prêtre à 11h. Nous vous y invitons cordialement afin que vous puissiez vous rendre compte du climat et de l'ambiance qui règnent au sein de cette équipe et peut-être que certains d'entre vous pourront nous y rejoindre. Au cours de l'assemblée générale, nous ferons un récapitulatif des diverses activités qui se déroulent tout au long de l'année (jeux de société, repas, sorties d'une journée, voyages...). Vous serez tous les bienvenus et accueillis chaleu-

reusement. Cette année écoulée, nous avons assisté à un dîner-spectacle dans la région de Toulouse puis une journée au cabaret « Les Folies Berchères » à côté de Narbonne. Nous avons terminé l'année par le goûter de Noël où tous les participants ont apprécié les bûches et chocolats traditionnels.

Des projets sont à l'étude pour

l'année à venir : sorties d'un jour et voyage que nous essayons d'organiser avec des clubs voisins. Nous rappelons que la bibliothèque est à votre disposition

tous les jeudis de 16h30 à 18h30.

Ce service vous est offert à titre totalement gratuit et nous sommes heureux de compter de plus en plus d'adeptes. Bonne année!

La présidente



CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE

Les premières gouttes... de sang

ans ces chaleurs d'août 14 les premières gouttes sont des gouttes de sang... J'avais déjà évoqué, il y a quelques temps(*), les Navessols tués lors de la première guerre. Je souhaite à nouveau leur consacrer l'essentiel des pages à venir dans le but de connaître un peu mieux leur parcours militaire et éventuellement trouver des photographies pour mettre un visage sur chacun de ces noms. Je cherche actuellement les familles concernées. Je lance un appel plus général aux autres familles de Navès qui voudraient bien me prêter des documents pour enrichir les chroniques suivantes.

3 morts en 1914

1914 et les premiers temps de la guerre voient d'abord disparaître Raoul Assémat. Agé de 29 ans, marié, né 30.10.1885 à Lagarrigue, il est filateur et réside avec ses parents à l'usine de Navès depuis 1913. Le registre des matricules le présente ainsi : cheveux et sourcils châtains foncés, yeux gris, front couvert, nez ordinaire, bouche grande, menton rond, visage ovale, 1m60. Lors de ses 20 ans, il avait fait

son service militaire dans le 42ème d'Infanterie de Ligne d'octobre 1907 à septembre 1909 et avait terminé comme caporal. Par la suite, il suit deux périodes d'exercices de 3 semaines chacune (la dernière en mai 1913) au 143ème régiment d'infanterie

de Castelnaudary.

C'est donc comme caporal qu'il est mobilisé au 38^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale (ou RIC), régiment lié au 8^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale, basé à Toulon. Il arrive au corps le 3 août 1914 et depuis Toulon le régiment s'embarque en chemin de fer le 7 août à destination du front italien. Il est alors cantonné près de Grasse où il suit une période d'instruction.

Baptême du feu

Puis le 21 août, il est dirigé vers la Lorraine et connaîtra le baptême du feu le 1^{er} septembre 1914 à proximité de Verdun. Le lendemain, le régiment est appelé à prendre part à la bataille de la Marne. Après un déplacement en train et une longue marche les 4-5 et 6 septembre, il reçoit près de Mondrecourt quelques obus d'artillerie lourde. Le 7 septembre, au débouché de Deuxnouds devant Beauzée, le 4ème bataillon du 38ème RIC est accueilli par une violente canonnade de tout calibre et des feux nourris de mitrailleuses. Le journal note que le bataillon reste stoïquement sur ses positions. C'est dans ces circonstances que le caporal Raoul Assemat est tué au combat.

Louis-Alfred Estrabaud

Né le 31 octobre 1889 à St Amans Valtoret, cultivateur, il vient vivre à Navès en novembre 1912 après son service militaire de 2 ans effectué au 15ème régiment d'infanterie basé à Albi. Sa fiche de matricule donne quelques détails physiques : cheveux châtains, yeux châtains, front ordinaire, nez gros, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, taille 1m 70.

Mobilisé, c'est ce même régiment albigeois qu'il rejoint le 3 août 1914 comme 2^{éme} classe. Le 7 août dans l'après-midi il quitte Albi. Il voyage par Castres Montpellier Dijon. Après 2 jours de voyage, il débarque le 9 dans l'après-midi dans les Vosges, région de Mirecourt Hymont, au nord-ouest d'Epinal. Mais dès cette date, d'autres unités du 16^{ème} Corps d'Armée commandé par le Général Taverna, franchissent la frontière prussienne de 1871 et attaquent en direction de Morhange.

Le 10 Août préparation sur place et à partir du 11 montée vers

Nancy Lunéville. Le 15^{ème} RI, au sein du 16^{ème} Corps d'Armée prendra part à cette campagne des frontières et plus particulièrement aux combats qui se déroulent les 19 et 20 août 1914 sur un front qui s'étire sur près de 30 kilomètres entre Morhange et Dieuze dans l'actuel département de la Moselle, alors territoire allemand. Les deux villes - distantes de 14 kilomètres - étaient en effet séparées par les lignes fortifiées des hauteurs de la forêt de Bride tenues par les unités allemandes.

Pris en tenaille

Dans ce secteur, la tactique des Allemands est de laisser pénétrer les unités françaises jusqu'à leurs lignes de défense dotées d'artillerie lourde et de mitrailleuses pour les anéantir. C'est ainsi que les armées françaises pénètrent d'une vingtaine de kilomètres à l'intérieur du territoire allemand avant que leurs unités ne soient clouées au sol et leurs effectifs réduits comme peau de chagrin. L'ennemi va exploiter son succès. Il espère bousculer facilement, en se précipitant à la suite de nos armées éprouvées. Son objectif, c'est la trouée de Charmes.

Battu et refoulé au cours de cette première tentative, il éprouvera un second échec (« St Dié » et le « Grand Couronné »). La situation dangereuse des Armées allemandes à la suite de la Marne amènera l'abandon des attaques sur Lorraine et la stabilisation de cette partie du front (13 septembre).

Les ordres donnés le 21 septembre orientent le 15^{ème} RI vers les abords de Verdun et plus particulièrement St Mihiel pour stopper une attaque allemande en Woëvre qui veut enlever cette place stratégique. Dans cette région, le 24 septembre, le 2ème classe Louis Estrabaud, soldat du 15ème régiment d'infanterie d'Albi est fauché par la mitraille à Beaumont, petit village de Meurthe et Moselle qui est finalement repris aux forces allemandes après un combat à la baïonnette.

Au tour de Louis Sidobre

Le troisième nom figurant sur le monument aux morts de Navès pour l'année 1914 est celui de Louis Sidobre. Il est né le 1er juillet 1879 à Labruguière dans une famille de tailleur de pierre, à la Bélarié qui est aussi paroisse de Navès. Son nom figure donc à la fois sur les monuments de Labruguière et de Navès. Marié, âgé de 35 ans, il est mobilisé dans les rangs du 143ème d'Infanterie basé à Carcassonne et à Castelnaudary.

Ce régiment se transporte en Lorraine avec la 2^{ème} Armée au sein du 16^{ème} Corps d'Armée et il forme avec le 15 me R.I. la 32 me Division d'Infanterie.

Le 143^{ème} reçoit le baptême du feu au Bois de Muhlewald le 20 août 1914 où il subit les attaques violentes des allemands qui causent de lourdes pertes. Ce dur combat fait partie de la Bataille de Morhange.

Le régiment bat en retraite sous la poussée ennemie. Le 25 août il contre-attaque à Rozelieures avec le 15ème R.I.. Il s'installe en défense au Bois de Bareth près du village de Fraimbois.

Le 29 août 1914 il reçoit un ren-

fort de 1000 hommes pour combler les pertes déjà nombreuses. Ne pouvant s'infiltrer par la trouée de Charmes, les allemands vont essayer de prendre Nancy. Le 143^{ème} et le 83^{ème}, sous les ordres du général Sibille, participent à la Bataille du Grand-Couronné.

Après quelques jours de repos devant Nancy, le 16ème Corps se dirige vers Toul pour arrêter la progression des allemands en

Woëvre.

Le 30 octobre, le 143ème s'embarque avec d'autres en train : direction Poperinghe et Bailleul en Belgique, dans les Flandres, au secours des Armées Belge et Britannique.

Puis, transportés sur le front en auto-camions, ces régiments renforçaient la 31^{ème} DI en attaquant devant Wytschaete, perdu la veille par les Anglais. Ces derniers avaient été fortement ébranlés les jours précédents et alors qu'ils commençaient à évoquer un rembarquement, Foch, qui avait pris le commandement des armées du Nord, parvenait en ces termes, à convaincre French qu'il était possible de continuer la lutte : « Je vous donne huit bataillons de la 32èr Division que m'envoie le général Joffre. Prenez-les, et repartez. Moi, j'attaque à droite et à gauche ».

Mort à l'hôpital

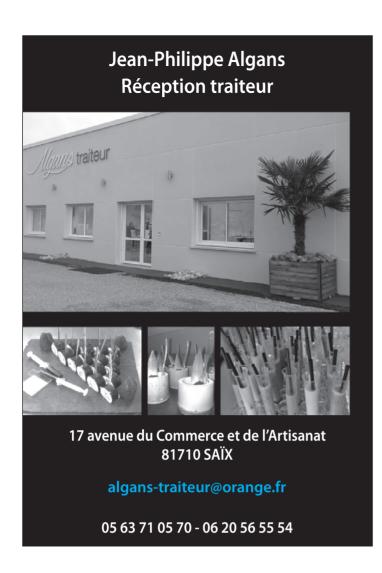
Le 143^{ème} RI, revigoré par des renforts allait prendre, perdre et reprendre Wytschaete à cinq reprises ; de sorte que le 11 novembre, il ne restait plus que 360 hommes au régiment. Les combats à la baïonnette ont été cruels, les pertes nombreuses, mais le village est conservé et fortifié.

Louis Sidobre est blessé lors des combats, il est rapatrié sûrement dans un hôpital de campagne pour finalement être admis le 13 novembre à l'hôpital de Dunkerque où il meurt le 3 décembre 1914.

Alain Pauthe

(*) article Vas en paix Sources:

Registres de matricules, Historiques imprimés des Régiments, Journaux de marche des Régiments et synthèses de combats et batailles.





Bandes & Courroies

Tél. 05 63 353 353

Fax 05 63 353 354



Des solutions pour vous faciliter les courses au quotidien...

Nos horaires

du Lundi au Vendredi de **6h30 à 19h30 non stop**

le samedi de 7h30 à 19h30 non stop

le Dimanche de **7h30 à 12h30**

Nos services

- Dépôt de pain
- Fruits & Légumes
- Tabac Presse
- Cartes téléphoniques
- Produits frais

Annie et Alain - Bel Air - **81710 NAVÈS** Tél.: 05 63 74 85 28 - pouzencetfils@orange.fr